

La Suisse face aux problèmes économiques du monde

Autor(en): **Brugger, Ernst**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **54 (1974)**

Heft 4

PDF erstellt am: **24.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-886370>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Suisse face aux problèmes économiques du monde

« Le monde est malheureux » a dit le Président de la République française dans sa déclaration de presse du 24 octobre dernier. Cela est une évidence depuis longtemps pour beaucoup de pays, ceux surtout dont l'économie est en voie de développement et qui ne peuvent assurer à leur population un niveau de vie suffisant. Mais l'inquiétude gagne les pays industrialisés au plus fort de leur prospérité. Les problèmes qui nous assaillent sont nombreux et sérieux. Ils nous placent dans une situation sans précédent. C'est en effet la première fois que les pays industrialisés, dépendant du reste du monde pour leur approvisionnement en matières premières et tout particulièrement en produits énergétiques, ne peuvent, considérés en bloc, acquitter leurs importations avec le produit de leurs exportations et doivent compter, pour l'équilibre de leur balance de paiements, sur les prêts d'un petit nombre de pays producteurs de pétrole.

Depuis le printemps dernier, les déséquilibres fondamentaux se sont accentués. Les taux de l'inflation, variables selon les pays, se sont pour le moins maintenus. Il est en tout cas prématuré d'affirmer qu'ils ont atteint leur maximum et qu'on peut s'attendre désormais à un reflux général de ce phénomène. Sans doute, des voix s'élèvent ici et là pour dénoncer le danger d'une récession économique mondiale par suite des mesures prises pour contenir l'inflation. Tout en comprenant et en partageant les préoccupations touchant au maintien du plein emploi de nos économies, j'estime que la lutte contre l'inflation conserve un caractère prioritaire et que, loin de se relâcher, nos efforts doivent être poursuivis.

Le niveau de l'activité économique mondiale me paraît d'ailleurs moins menacé par les mesures de réduction de la demande visant à combattre l'inflation que par la situation des balances de paiements. Le déficit des balances courantes pour l'ensemble des pays consommateurs de pétrole se développe presque exactement selon les prévisions. S'il paraît légèrement inférieur aux préestimations faites au début de l'année, cela est dû, semble-t-il, au fait que les pays en développement ont disposé au total de recettes accrues vu la hausse des prix des matières premières ou qu'ils ont puisé dans leurs réserves monétaires pour payer leurs importations. Il n'en reste pas moins que d'abstraites qu'elles étaient au début de cette année, les prévisions deviennent réalité préoccupante, une réalité qui ne peut que s'aggraver au cours des années prochaines.

Les économies des pays industrialisés n'ont pas, face aux augmentations du prix des matières premières et de l'énergie, des capacités égales de résistance. Certaines, qui souffraient d'un déséquilibre interne déjà plus accentué que d'autres sont particulièrement sensibles et connaissent en conséquence de sérieux déficits de balance des paiements. Cependant, à l'exception d'un ou deux cas, aucun pays n'a pris de mesures d'application générale pour protéger directement sa balance des paiements. Le raisonnement qui était à la base de la déclaration adoptée par le Conseil ministériel de l'OCDE a été compris et l'engagement observé. Il convient de souligner que ce raisonnement reste parfaitement valable. En effet, le déficit auquel les pays consommateurs ont à faire face est un déficit global et qui restera irréductible pendant de nombreuses années. Des transferts de déficits d'un pays consommateur à l'autre ne peuvent en rien atténuer le déficit global vis-à-vis de l'extérieur. C'est ce qui a amené les organisations internationales à la conclusion que les pays consommateurs devaient accepter la fatalité de ce déficit et éviter des actions nationales qui n'auraient pour effet que de repousser d'un pays à l'autre des déficits globalement inévitables.

L'inutilité des politiques « beggar-my-neighbor » étant une nouvelle fois soulignée, j'aimerais faire six observations :

En premier lieu, la répartition des déficits entre pays consommateurs n'est pas indifférente. Certains pays dépendent plus fortement que d'autres des sources extérieures pour leur approvisionnement énergétique et voient donc proportionnellement la facture de leurs importations de pétrole grever plus sérieusement leur balance de paiements. Pour ceux dont l'économie était déjà en déséquilibre, le déficit extérieur atteint des proportions qui ne sont guère soutenables à la longue. Les pays qui se trouvent dans cette situation constituent une sorte de talon d'Achille de l'économie mondiale et plus particulièrement des systèmes libéraux d'échanges et de paiements qui régissent les relations économiques internationales. Il nous paraît essentiel, pour l'économie mondiale aussi bien que pour les pays concernés, que tous les efforts soient entrepris pour éviter que la dégradation de leur situation ne se poursuive.

En deuxième lieu, le problème du financement des déficits est une affaire qui concerne l'ensemble des pays

de la Communauté mondiale. Après avoir manifesté une belle confiance au début de cette année, les experts monétaires commencent à douter que le simple mécanisme du marché puisse résoudre ce problème. Le recyclage des capitaux excédentaires des pays producteurs de pétrole ne pourra être réalisé qu'en partie par des voies spontanées et automatiques. Cela est vrai pour le déficit total et davantage encore pour le déficit des pays qui se trouvent déjà dans des situations critiques.

En troisième lieu, les pays consommateurs de pétrole ont une tâche collective, celle de contribuer au cours des années à la réduction et à l'élimination du déficit global. Il est difficilement imaginable que cette amélioration puisse être obtenue par un renversement de l'évolution des termes de l'échange qui se sont fortement dégradés à la suite de l'augmentation des prix des matières premières et du pétrole. L'inflation dans les pays industrialisés, si elle devait se poursuivre, provoquerait sans doute une politique de prix des pays producteurs destinée à la compenser. Le déficit global des pays consommateurs s'en trouverait à nouveau grossi, tout au moins en valeur nominale. L'effort d'ensemble à entreprendre doit donc porter sur les relations entre pays producteurs et pays consommateurs : d'une part en vue d'accroître les importations des premiers, notamment pour promouvoir leur équipement économique ; d'autre part, afin de réduire la consommation d'énergie importée des seconds. La limitation de la consommation de pétrole n'est en conséquence pas requise uniquement par la raréfaction prévisible de cette matière première. Elle est dictée par des considérations impérieuses touchant à l'équilibre d'ensemble des économies et des balances de paiements.

En quatrième lieu, je relèverai que la lutte contre l'inflation est avant tout une tâche nationale. Néanmoins, tous les pays sont avertis des difficultés de cette tâche et notamment de la propagation internationale de l'inflation. Vu l'interdépendance des pays à économie de marché, le problème de l'inflation ne sera guère soluble s'il n'est pas attaqué simultanément par tous les pays qui en souffrent. Certes, les situations nationales ne sont pas uniformes et les moyens d'intervention ne sont pas les mêmes. Le succès de cette lutte est cependant conditionné par une certaine coordination des mesures et par la simultanéité des efforts nationaux.

En cinquième lieu, l'approvisionnement de nos pays en matières premières et en pétrole, qui semblait assuré il y a quelques années, apparaît de plus en plus incertain et problématique. La recherche, le développement et la production d'énergie de remplacement constituent une entreprise formidable qui va nécessiter des connaissances, des moyens et des investissements considérables. Aucun pays européen n'échappe à la nécessité de participer à cet effort, non pas dans une perspective nationale et autarcique, mais dans une perspective collective. C'est à nos yeux l'aspect collectif de l'effort à entreprendre pour résoudre les problèmes énergétiques à long terme qui constitue l'intérêt principal de l'Agence internationale de l'énergie qui vient d'être créée dans le cadre de l'OCDE. La coopération envisagée, d'intérêt général, n'est pas limitée aux seuls pays participants ; elle devra s'étendre selon des modalités appropriées aux pays producteurs de pétrole et aux autres pays consom-

mateurs. La Suisse considère que le programme de l'énergie tel qu'il est conçu et selon l'esprit qui l'inspire répond à l'impératif de l'effort vigoureux qui est nécessaire pour développer les ressources énergétiques. C'est dans cette optique que le Conseil fédéral a décidé de s'associer à cet effort, en soulignant en même temps que cette participation ne touchera en rien à notre neutralité permanente.

En sixième lieu, l'évolution de la situation des pays en développement appelle une attention toute spéciale. Les problèmes hallucinants de la démographie et de l'alimentation ne peuvent se résoudre d'eux-mêmes, sinon dans la misère et les tragédies. En outre, ceux des pays qui ne sont pas producteurs et exportateurs de produits de base ont besoin d'un effort accru de la communauté mondiale au moment même où les pays qui leur ont dispensé traditionnellement de l'aide ne peuvent plus dégager un excédent courant pour soutenir le flux des capitaux.

Ces six points concernant la répartition, le financement et la réduction des déficits de balance de paiements, ainsi que l'inflation, l'énergie et l'aide au développement (et je pourrais aisément allonger cette liste) montrent à l'évidence les limites des politiques nationales et l'absolue nécessité d'une politique mondiale concertée, d'une approche globale. Globale à deux titres, parce qu'elle requiert le concours de tous les pays concernés et parce qu'elle doit procéder d'une vision d'ensemble de la situation et des problèmes.

Dans la conjoncture actuelle et sur le plan de la libéralisation des échanges, il importe au plus haut point de conserver et de défendre ce qui a été acquis grâce à une patiente coopération internationale. Nous savons qu'une fois les digues ouvertes, les flots du protectionnisme envahiraient l'économie mondiale. Là où nous sommes et avec les moyens qui sont les nôtres, nous devons parer à ce danger. Mais nous savons qu'il ne suffit pas d'établir des barrages. Nous devons influencer les forces mêmes qui pourraient rendre inévitables les interventions directes des Etats dans le domaine des échanges. Une coopération très large est indispensable pour sauvegarder les systèmes libéraux d'échanges, de paiements et d'investissements qui régissent les relations internationales. Plus que les autres, les pays fortement engagés dans le commerce mondial — et c'est le cas de la Suisse — sont directement concernés par cet effort.

C'est dans la même optique que nous continuerons de veiller à la stricte application aussi bien de la Convention de l'AELE que du traité de libre-échange qui unit la Suisse aux Communautés européennes. Nous continuerons également d'apporter notre appui au GATT, en espérant que tous les partenaires aux négociations commerciales multilatérales pourront bientôt obtenir les pouvoirs nécessaires pour que les négociations entrent dans leur phase active.

Les tâches qui nous attendent sont grandes. Elles seront lourdes pour ceux qui s'étaient habitués à la prospérité et à un développement économique accéléré. Elles seront d'autant plus importantes qu'il s'agit de préserver et d'étendre à tous la prospérité atteinte par les pays industrialisés.